



Journal anarcho-syndicaliste

BP 48 54002 NANCY CEDEX

Confédération Nationale du Travail

Association Internationale des Travailleurs

ÉDITORIAL

Ca y est, le premier numéro du journal de la CNT nancéenne sort enfin. Quoi de plus naturel dans ce cas que d'essayer d'expliquer ce qu'est cette CNT encore mystérieuse pour bon nombre de nancéiens. La Confédération Nationale du Travail est un syndicat qui regroupe des travailleurs de catégories socioprofessionnelles très variées ainsi que des chômeurs, précaires, étudiants, tous réunis derrière une autre conception de la société et de la démocratie. Assez d'entrisme, assez de manipulations politiciennes, donnons la parole aux véritables acteurs des luttes qui jalonnent nos journées. La CNT fonctionne sur un système de démocratie directe, où toutes les décisions sont prises en assemblées générales souveraines. Fini les travailleurs qui luttent et les dirigeants qui discutent, fini les trahisons permanentes des permanents. Nous voulons une société juste, autogestionnaire, qui respecte la liberté de chacun de ses individus. Ceci implique un engagement permanent dans toutes les luttes qui nous rapprochent de cette conception sociale.

Néanmoins, les luttes de la CNT dépassent le cadre du combat purement syndical. Elles se placent aussi sur un plan politique. L'aliénation de l'individu par les idées issues du Front National ne peut nous laisser indifférents. Mais à quoi bon lutter contre le FN si ses idées se font une place de plus en plus présente dans les discours des autres partis politiques ? La CNT griffe le Front de tous les partis (lutte des Sans-Papiers contre les lois racistes Pasqua, Debré, Chevènement, manifestations antifascistes à Strasbourg, Nancy dans les bouchons, à Lunéville, marches contre le chômage, ...) Enfin, la CNT, c'est aussi une autre conception de l'organisation des luttes. On ne gagne pas un combat en traînant dans les salons ministériels mais en agissant directement sur le terrain. Par le biais de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs), la CNT lutte pour le droit des femmes, des enfants, des opprimés en tout genre, à travers le monde entier.

Tous les sujets traités dans le numéro 1 en sont l'illustration : implication dans le combat des Sans-Papiers depuis juillet 1996 ; plus récemment dans celui des chômeurs. La participation de la CNT dans les différents collectifs qui se sont mis en place prouve, s'il en est besoin, qu'elle a une position originale à défendre mais aussi à expliquer. C'est sans aucun doute l'un des objectifs de ce journal.

LUTTE DES CHÔMEURS

Le mouvement sur Nancy a démarré assez tard, mais il montre désormais un dynamisme insoupçonné : rappel des faits.

- ↳ Mercredi 7 Janvier : occupation des locaux de l'ANPE du Bd Joffre à Nancy. Tractations avec le préfet pour être reçus en RV. Celui-ci accepte de former une cellule de crise avec toutes les autorités locales pour le lendemain. Malgré quelques dissensions, l'AG vote l'occupation pour la nuit et rédige une quarantaine de revendications à présenter à cette cellule, ainsi qu'une liste d'une vingtaine de noms dont les dossiers sont à traiter d'urgence.
- ↳ Jeudi 8 Janvier : la cellule de crise enregistre les revendications des chômeurs et promet d'y réfléchir ! Une réunion est prévue le 27 janvier avec les "décideurs" concernés pour réfléchir (encore) au problème des transports. On promet de traiter la liste de noms dans les jours qui viennent. A l'AG de 20h 00, les dissensions ressurgissent : les uns affirmant que le dialogue avec les autorités a été positif et qu'il faut désoccuper, les autres, plus réalistes, pensant que nous n'avons strictement rien obtenu de concret. Ce méli-mélo entraîne un flottement dans les troupes et finalement l'occupation cesse faute d'unité.
- ↳ Vendredi 9 Janvier : en dépit des errances de la veille, une trentaine de personnes se retrouvent ; le mouvement est relancé. Distributions de tracts pour la manif du mardi 13 janvier. Le principe des occupations est cette fois adopté à une majorité écrasante. On mandate un comité restreint pour une occupation le lundi suivant. Repos pour le week-end.
- ↳ Lundi 12 Janvier : 10h 00, occupation simultanée des CCAS de Nancy et de l'agence nancéenne de la société des bourses de Paris. Celle des CCAS est symbolique et durera 1 heure, puis les occupants iront rejoindre les autres à la Bourse, là où est le fric qui manque aux CCAS.
- ↳ Mardi 13 Janvier : la bourse toujours occupée. Manif de 400 personnes qui convergent vers le lieu d'occupation. De nombreux signes de solidarité entre manifestants et occupants.
- ↳ Mercredi 14 Janvier : la bourse toujours occupée. Rédaction et diffusion de tracts pour la manif de samedi. Une action coordonnée chômeurs/salariés est prévue le lendemain avec les postiers.
- ↳ la folle journée du jeudi 15 Janvier !

8h 30 la CNT part pour Gondreville où existe un centre de tri semi-privé. Objectif : diffusion d'un tract dénonçant les conditions de travail dans ce centre privé parallèle qui ne génère que des emplois précaires (tous les travailleurs de base de ce centre le sont). Pas de chauffage, pas de pauses, horaires flexibles, salaires de misère, ...

8h pendant qu'une partie de la CNT est à Gondreville et se voit interdire la diffusion de ses tracts, les chômeurs sont délogés manu militari de la bourse par les forces policières. Un militant de la CNT a le bras cassé (3 mois de rééducation).

7h 15 la CNT revient de sa virée à Gondreville après avoir pu discuter avec les précaires du centre par la fenêtre de la salle de repos. 8h 00 les chômeurs et les postiers se regroupent pour investir la délégation départementale des postes qui vient d'annoncer il y a peu la suppression de 15,5 emplois à temps plein !

8h 15 les manifestants trouvent portes closes, suite à un communiqué de presse malencontreux émanant d'une centrale syndicale momentanément irresponsable. Ils décident de bloquer la rue pendant une demi-heure.

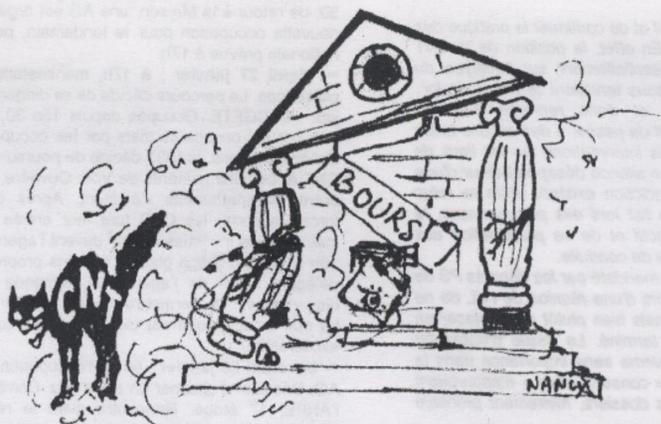
9h 00 Les manifestants investissent la CPAM toute proche pour une heure symbolique afin de ne pas gêner les usagers. 7 précaires en ressortent avec une carte qui leur était impossible d'avoir depuis plusieurs semaines voire plusieurs mois. Merci l'action directe !

17h 00 Les locaux du PS sont investis. Les chômeurs apportent leurs revendications et leurs ressentiments à une représentante du PS qui tente de faire croire que le gouvernement fait ce qu'il faut, mais qu'il faut patienter. Elle annonce une série de mesures d'ordre général, sans rien de concret, de celles qui existent depuis plus de 15 ans et qui n'ont jamais rien changé.

19h 00 Tout le monde va se caucher. Ouf ! La CNT en profite pour aller se désaltérer.

↳ Vendredi 16 Janvier : Distributions de tracts dans toute la ville pour annoncer la manifestation unitaire du lendemain. Le principe des occupations est reconduit. Le soir : AG dans les locaux de l'UD CGT pour mettre au point le parcours de la manif. La CNT propose l'occupation de locaux vides à l'issue de la manif afin de satisfaire le 3ème point des revendications : une maison des associations pour les chômeurs et/ou précaires. Cette Maison devra servir de base indépendante pour les actions du collectif qui s'est constitué, mais aussi de lieu de rencontre indépendant pour tous les précaires/chômeurs. Malgré les réticences de la part des organisations ACI et LCR/JCR la proposition est acceptée par le collectif.

↳ Samedi 17 Janvier : L'immeuble à occuper est choisi dans la matinée. Un petit groupe de 5 personnes est chargé d'ouvrir les lieux juste avant la fin de la manif. Vers 15h30 la manif démarre forte de 1000 à 1500 personnes, et tourne pendant une heure dans les rues du centre ville. A l'issue du parcours et après quelques petits problèmes de mégaphone, l'appel à l'occupation du 2 rue du Dr Schmitt est lancé. Une centaine de personnes s'y rend et pénètre dans les lieux. Durant ces quelques minutes d'agitation, l'ambiance est au beau fixe (pas pour tout le monde... !). A l'AG qui suit l'occupation, des militants d'ACI et de la LCR/JCR critiquent fortement l'occupation que de nombreuses personnes veulent durables. Certains annoncent que la prochaine AG aura lieu lundi à la CGT comme prévu. L'AG tourne en jus de boudin, mais pas l'organisation de la trentaine de personnes favorables à l'occupation de ces locaux vides, sans eau, sans gaz, ni électricité. On amène des radiateurs à gaz bouteille, des lampes à pétrole, du couchage, à manger, des cartes à jouer. De nombreuses personnes viendront témoigner leur soutien dans la soirée. Ceux qui sont restés la nuit en retiendront une ambiance chaleureuse, jamais encore atteinte lors des précédentes occupations.



surtout d'ACI n'est présent. L'assemblée décide donc d'une nouvelle AG dans les locaux occupés vers 16h. Puis de se rendre à l'UD CGT à 18h pour discuter avec les récalcitrants, surtout ACI dont on a appris que les dirigeants étaient en pour-parler depuis un certain temps avec les autorités "responsables" pour obtenir des locaux, précisément. On lit dans le journal du jour l'interview d'une personne "responsable" d'ACI qui critique les occupations sans but. Cette personne assiste seule à la cellule organisée pour discuter du problème des transports gratuits. Le tarif minimal passera sans doute de 20 à 15 francs et les conditions d'obtentions rabaisées. Quant à la gratuité (déjà obtenue à Lille), on n'en parle pas. La soirée se passe tranquillement comme la veille.

↳ Lundi 19 Janvier : Le matin, on prépare des tracts et des affiches pour appeler à l'AG du soir et à venir visiter la maison réquisitionnée. Vers 14h 30, une délégation de la mairie vient à la Maison avec deux huissiers. Le ton des deux délégués est à la limite du mépris. Ces messieurs annoncent prendre leurs responsabilités en nous signalant la vétusté de l'immeuble qui est soit disant dangereux. Ils imposent un RV à 17h 00 avec Mr Schleret, en dépit de notre demande courtoise de repousser ce RV au lendemain. Les huissiers veulent nous faire inscrire un nom sur leurs ordonnances d'expulsion ; nous les prions de revenir dans 30 minutes. Le temps de décider ce que nous faisons. Pendant ce laps de temps, nous contactons un avocat, maître Lagrange, qui se propose de nous aider gratuitement. Il nous conseille d'inscrire sur l'ordonnance collectif unitaire de lutte contre le chômage avec l'adresse au 2 rue du Dr Schmitt. Cela permet de repousser la procédure d'expulsion de plusieurs heures, le temps que la police arrive pour nous demander nos noms (à ce moment là, nous serons obligés de les donner). Quant au RV de 17h 00, nous envoyons une délégation de 4 chômeurs mandatée pour repousser ce RV au lendemain matin et revendiquer un local immédiatement (pas dans 3 semaines ou dans 3 mois) si celui que nous occupons est effectivement vétuste (ce qu'il n'est d'ailleurs pas le cas). A 18h 00 commence l'AG avec plus de 70 personnes. Malgré les réticences des organisations (LCR, JCR, ACI), cette AG se passe bien. On décide d'occuper et de considérer la Maison comme notre lieu, pas comme une occupation. Pendant ce temps, la délégation de la mairie repasse à la Maison pour proposer un RV à 11h 00 avec Mr. Thibault ; leur ton a évolué, il est plus conciliant ! Quelqu'un va prévenir l'AG de ce nouveau RV et il est immédiatement décidé d'un rassemblement devant la mairie à l'heure du RV.

↳ Mardi 20 Janvier : Le matin 11h00 : une dizaine de personnes accompagnent la délégation mandatée pour la mairie. Promesse de non intervention des forces de l'ordre au moins jusqu'au mercredi soir car Jospin doit parler. La mairie réfléchit à un lieu possible pour le collectif. Il est bien précisé que ce lieu doit être disponible immédiatement et non pas dans 2 semaines ou 3 mois. RV est pris pour le jeudi. Vers 15h00 : Occupation de la CCI de Nancy par une vingtaine de personnes du collectif. Les occupants votent vers 18h00 l'occupation pour la nuit. Bonne ambiance pendant la soirée. Aller et retour entre la Maison et la CCI. On remarque tout de même que nous sommes trop peu nombreux pour continuer des occupations dures comme celle de la bourse : le mouvement sur Nancy a déjà 15 jours, les acteurs se fatiguent bien qu'ils soient toujours aussi déterminés. (... suite &)

Dans ce numéro

- Editorial
- Le mouvement des chômeurs
- Les Sans-Papiers
- Divers

Sans-Papiers

Le 7 octobre 1997, la CNT mettait en rétroaction symbolique le député PS de Nancy Jean-Jacques Denis, dans le cadre de la lutte des Sans-Papiers pour obtenir la régularisation de leur situation. Pour bien comprendre le pourquoi de cette action, il est nécessaire de revenir sur le rôle tenu par le Collectif de Soutien de Nancy aux Sans-Papiers et le rôle joué par la CNT en son sein.

Dès juillet 1996, la CNT était informée des débats et des décisions du Collectif de Soutien de Nancy aux Sans-Papiers sans réellement y participer. C'est à partir de novembre que la CNT s'impliqua de manière plus militante. En janvier 97 des militants CNT étaient présents à toutes les réunions du collectif. C'était l'époque où celui-ci cherchait à se faire reconnaître par « les autorités de l'État » (la préfecture entre autres) comme interlocuteur : rassemblements devant la préfecture, tracts multiples dénonçant la situation des S-P, pétitions diverses.

Comme les autres organisations du collectif (gauche, extrême gauche, associations de défense des droits de l'homme, la Cimade, les cathos, quelques syndicats, les libertaires) la CNT rédigeait des tracts (en son nom ou au nom du collectif), écrivait des lettres à la préfecture pour faire avancer les dossiers de certains S-P, participait aux rassemblements. Mais, à la différence des autres, elle restait très critique vis-à-vis de certaines pétitions et ne participait pas aux entretiens à la préfecture avec le représentant du préfet.

C'était encore le moment où les modifications des lois Pasqua par Debré étaient présentées puis votées par l'Assemblée et le Sénat (la gauche y étant souvent absente physiquement lors des débats - sans doute parce qu'elle l'était aussi au niveau des idées).

A partir de juin, le collectif décidait de tenir des permanences tous les vendredis pour accueillir les S-P. La fonction essentielle de ces permanences était d'établir des dossiers pour les S-P qui le désiraient, dans le but de pouvoir les défendre vis-à-vis de la préfecture, mais également d'établir un contact régulier avec eux. Jusque là, chaque association établissait ses propres dossiers de S-P et en communiquait certains au collectif ; par ailleurs, seuls un ou deux S-P assistaient à ses réunions. Pour la CNT, il était grand temps d'établir un contact réel avec les S-P ; comme organisation syndicale, elle se devait de connaître les différentes composantes locales (sociologique, psychologique, ...) de la population qu'elle prétendait soutenir.

Ce fut dans ce sens que la CNT participa à une délégation reçue enfin par le préfet le 20 juin. En effet, il s'agissait d'y défendre le principe de la régularisation de tous les S-P sans exception, de réclamer un moratoire sur les expulsions, le cas par cas ne devant intervenir qu'occasionnellement. Par ailleurs, un certain nombre de S-P faisait partie de cette délégation. Enfin, l'opportunité pour le collectif de se faire enfin reconnaître comme interlocuteur par le préfet lui-même pouvait expliquer la participation exceptionnelle (puisque ce sera la seule) de la CNT. Mais aucun engagement n'était réellement pris lors de cet entretien (en particulier sur un quelconque gel ou moratoire des expulsions). D'autre part, quelques organisations (confessionnelles pour la plupart) ne revendiquaient pas la régularisation de tous les S-P. Pour sa part, la CNT prônait ce mot d'ordre (cf. tract « Accueillons les miséreux, expulsions des misérables ») et s'en faisait le défenseur dans toutes les réunions du collectif.

Après le changement de majorité gouvernementale, suite aux élections législatives anticipées de juin 97, et la parution de la circulaire Chevènement définissant les critères pouvant permettre une régularisation sous conditions de certains S-P, la permanence du vendredi se transforma en secrétariat de la préfecture. Il s'agissait d'aider les S-P qui le désiraient à rédiger une lettre dans laquelle ils s'appuyaient autant que faire se peut sur l'article de la circulaire qui leur paraissait le mieux adapté à une demande de régularisation.

Très rapidement, la question de rester dans le collectif et de continuer la pratique des lettres était systématiquement posée en AG CNT. En effet, la position de la CNT concernant le projet Chevènement, se basant essentiellement sur l'analyse du rapport Weil, dénonçait les principes cyniques qui sous-tendaient le projet de loi : immigration rentable uniquement, rationalisation et donc renforcement des possibilités d'expulsion. Elle proposa donc au collectif de passer à des actions telles que l'occupation de permanences de députés ou des interventions sur les lieux de rétention nancéens. En réponse, elle avait recueilli un silence désapprobateur d'une majorité d'associations. Mais, en dépit de la contradiction existant entre le refus politique du cas par cas et sa mise en pratique de fait lors des permanences, la nécessité de la présence de la CNT dans le collectif et de sa participation aux permanences était constamment choisie comme ligne de conduite.

En octobre, le collectif devait être reçu par un député mandaté par les députés PS de la majorité « franchement » élus. La CNT décidait, lors d'une réunion de l'UL de ne pas participer à la délégation reçue par le député mais bien plutôt de le placer en rétention administrative symbolique sitôt l'entretien terminé. Le risque d'entrer en conflit avec le collectif était évoqué mais estimé comme sans importance dans la mesure où nous considérons que les démarches « consensuelles » n'apportaient aucun élément sérieux : lenteur des traitements des dossiers, revirement probable des socialistes, etc.

D'autre part, les hypothèses de régularisation des S-P, entre 1% et 50%, et le contenu du rapport Weil imposaient de mener des actions offensives dont la nature obligerait les politiques à tenir compte d'éventuelles réactions radicales.

L'envoi d'une lettre à Jospin, signé par le collectif, allait mettre encore un peu plus la CNT en porte à faux. Cette lettre demandait au 1^{er} ministre de « bien vouloir honorer ses engagements » (abrogation), de « faire acte de pédagogie en ouvrant un large débat national sur l'immigration » ; elle concédait « quelques avancées incontestables » au projet Chevènement et mentionnait « les recalés de la circulaire n'étant la plupart du temps ni plus ni moins intégrables que ceux qui correspondaient aux critères ». Cette lettre contenait des critiques envers le projet Chevènement et le processus de régularisation des S-P, mais d'un seul point de vue humanitaire ; or, le collectif, dans son tract « Appel au monde du travail » de février 1997, avait déjà révisé l'immigration dans un contexte d'exploitation et de précarisation économique et sociale. Le tout se terminait par une référence à « la vertu retrouvée de la gauche, quelque peu réhabilitée dans les luttes du printemps 97 ».

Lors de l'AG suivante de la CNT la question de savoir s'il fallait rester ou bien quitter le collectif se (re)posait donc de manière un peu plus cruciale, mais, à nouveau, ce fut la première solution qui devait emporter le choix de l'assemblée, d'autant plus que la mise en rétention du député qui recevrait la délégation du collectif le lundi suivant (27 octobre) obligerait le collectif à se déterminer sur sa réelle volonté de lutter. Décision était donc prise de lire, le lendemain, lors de la permanence du collectif, une lettre de protestations où l'analyse de la CNT apparaissait clairement, lettre qualifiée de gentille par certains cénétistes.

La lecture de la lettre, lors de la permanence du collectif le 24 octobre, devait déclencher un tollé parmi les autres organisations présentes, tollé que la mise en rétention de Jean-Jacques Denis amplifia considérablement.

Aujourd'hui, la question de la participation de la CNT au travail du collectif se pose toujours de manière aussi capitale. Il semble que celui-ci s'oriente vers des préoccupations strictement humanitaires (lettres, pétitions, rassemblements, etc.), alors que la CNT est décidée à porter ses actions directes sur le terrain politique.

LUTTE DES CHÔMEURS (suite)

→ Mercredi 21 Janvier : suite aux déclarations inconsistantes de Jospin, les occupants de la CCI décident de l'occupation des locaux pour la nuit. Vers 4h 00 du matin, la police intervient sur les lieux suite à un coup de téléphone de la part de l'un des employés (resté sur place par ordre de son patron). Motif : on fouillerait dans les bureaux et on volerait des documents. La police intervient donc pour vol ! Après un petit tour dans les locaux, ces messieurs affirment : il y a bien eu vol : la bouteille de whisky dans le bureau du directeur a été volée. C'est l'hilarité générale. Un camarade explique que la bouteille (vide) et les ventres (pleins de liquide) des occupants n'ayant pas quitté les lieux, il n'y a pas vol ; d'autre part, on apprend que les



messieurs de la police n'ont aucun papier justifiant leur intervention. Il s'en vont vers 5h 30 sans intervenir : si, à la bourse, la police a viré les chômeurs, à la CCI ce sont les chômeurs qui ont délogé la police !

→ Jeudi 22 Janvier : A l'AG de 10h 00 sur les lieux d'occupation, la fatigue l'emporte sur la détermination : les occupants décident de quitter (provisoirement) les lieux. Pendant la journée ont lieu des rencontres entre étudiants (IFRAS) et salariés (infirmières) et des diffusions de tracts pour le meeting prévu le Vendredi soir et la manif prévue le mardi 27. Les négociations avec la mairie à propos de la Maison s'embourbent. L'AG du soir décide de contacter les syndicats EDF-GDF pour mettre l'électricité dans la Maison selon la stratégie : cette Maison est à nous, un point c'est tout.

→ Vendredi 23 janvier : meeting à la fac de Lettres. 150 personnes. Officiellement le mouvement continue ; les 35h ne sont heureusement pas à l'ordre du jour.

→ Samedi/dimanche 24/25 janvier : repos. Fête du DAL.

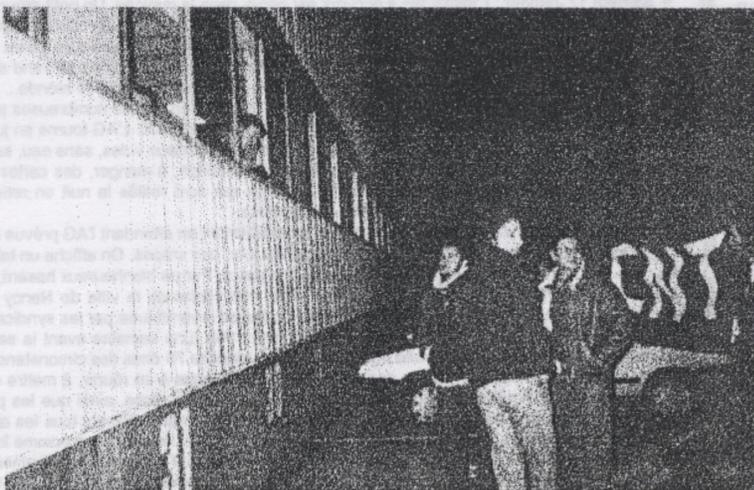
→ Lundi 26 janvier : à 14h, rendez-vous à la Maison. A 14h 15, occupation de la DRTEFP (Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle). Discussion est engagée avec le directeur. Certaines revendications sont développées. Vers 20h 50, alors que la nuit sur place commence à s'organiser, irruption soudaine des forces de répression sur ordre du préfet (commissaire principal, casqués, ...). Les occupants évacuent dans le calme et improvisent une distribution de tracts, tout en entonnant des slogans adaptés à la situation. A 21h 30, de retour à la Maison, une AG est organisée. Il y est décidé une nouvelle occupation pour le lendemain, peu avant la manifestation nationale prévue à 17h.

→ Mardi 27 janvier : à 17h, manifestation unitaire d'environ 800 personnes. Le parcours décide de se diriger vers la nouvelle action du jour : la CGFTE. Occupée depuis 15h 30, elle est alors barricadée non par les occupants mais par les occupés. Ovation de la tête du cortège, slogans, la CGT décide de poursuivre la manif. Par contre, la CNT et certains militants de Voix Ouvrière, LCR, ACI des Vosges et autres sympathisants s'arrêtent. Après quelques tentatives pour forcer la porte, les CRS font leur entrée : un ou deux coups de matraque, ils investissent 1m² devant l'agence et arrivent à le tenir de 18h à 19h 30. Siège glacial, au sens propre et figuré. A 19h 30, une délégation sort de l'agence et demande aux manifestants de se disperser afin de permettre aux flics d'aller se coucher. Chose faite. La nuit d'occupation est terrible car les conditions « d'accueil » sont excécrables.

→ Mercredi 28 janvier : fin de l'occupation : 9h. Retour à la Maison. AG. Décision d'occuper un autre lieu. Comité restreint. 15h, direction l'ANPE, 1^{er} étage. Rencontre avec le responsable. Discussions. Revendications. Tirage en grand nombre du tract rappelant les revendications et appelant à l'AG à l'UD CGT pour le lendemain. Les journalistes présents abandonnent le collectif à l'Est et au Républicain Lorrain, le tout gratuitement (encore heureux). 17h 30, les lieux sont abandonnés. Bonne nouvelle : il y a de l'électricité à la Maison ; en bref : lumière, chauffage, eau chaude.

→ Jeudi 29 janvier : à l'AG à l'UD CGT, le principe des occupations est reconduit. Le point est fait sur le fonctionnement du collectif (certains aimeraient un mouvement structuré par le haut). Mais il reste la volonté de continuer à avancer les revendications locales et nationales de la plate-forme rédigée lors de la première occupation. Toujours est-il, mais encore faut-il le rappeler :

« TOUS CEUX QUI NE DANSENT PAS SONT DANS LA POLICE NATIONALE ».



A Gondreville, discussions entre précaires et militants

QUAND LA CNT FAIT DU « TOURISME »...

Sur le plan de l'emploi, outre la montée du chômage, on constate que la précarité se développe et que les emplois stables diminuent. La Poste est à la pointe de la destruction des emplois sûrs en supprimant 5000 emplois par an et en utilisant 65000 CONTRACTUELS.

La poste crée, en effet, de nouveaux réseaux d'acheminement et des centres de tri ne traitant qu'un type de trafic. En Lorraine, on compte 4 de ces nouveaux centres. Une majorité de jeunes sous différents contrats ou comme intérimaires y sont surexploités.

D'emblée, la CNT a estimé que ces centres étaient créés pour « dévitaliser » les centres de tri traditionnels et les contourner durant les grèves. Et ceci, surtout après la mouvement de décembre 95. La Poste instaure le « dumping social » dans ses propres réseaux qui réservent à ceux qui y travaillent des conditions d'exploitation et de salaire en rupture totale avec celles qui ont été obtenues par les luttes passées dans les anciens centres. La CNT cherche à savoir ce qui se passe dans ces nouveaux centres tout en se doutant que l'ambiance n'y est pas fameuse. Deux fait graves le confirmeront.

Centre d'entraide de Neufchâteau (23/12/97).

Après avoir appris qu'un agent, venu déposer un certificat maladie à son secrétariat, s'était fait expulser d'un COUP DE PIED AU CUL par le responsable du centre, la CNT est allée y diffuser un tract de dénonciation pour demander le départ de l'agresseur. Après quelques minutes de discussion avec les précaires, le responsable a fait fermer à clé la porte d'entrée et tous les stores des fenêtres baissées empêchèrent tout contact avec les salariés !

Base de ventilation de Gondreville (15/1/98).

Le 14/1, on annonçait la suppression de plus de 15 emplois au centre de tri de Nancy. Des parts de trafic étaient « délocalisées » sur la base de Gondreville. Sur celle-ci, des précaires et des intérimaires travaillent sur des horaires atypiques (1h à 9h du matin), sans pause et SANS CHAUFFAGE ! (L'hiver dernier, de la base de Moreuil, on évacua 2 précaires en état d'hypothermie !).

Le 15, à 6h du matin, la CNT diffuse un tract réclamant, entre autres, du chauffage... Elle se heurte à une porte blindée close et tous les rideaux baissés. Là aussi, on a tenté d'isoler les salariés pour éviter tout contact syndical. Le patron, type « américain », encadré de vigiles, après une entrevue refusa de laisser la CNT diffuser le tract. Malgré tout, quelques précaires réussirent à communiquer avec nous par une fenêtre ouverte (voir photo, ci-dessous).

Ils ont dit que c'était « l'enfer là-dedans et qu'ils s'en foutaient car ils se barraient à la fin de la semaine ». Selon le bulletin municipal de Gondreville, sur 15 jeunes utilisés depuis septembre 97, 13 n'ont pas tenu le coup !

DEDANS, C'EST LA GALÈRE... DEHORS, C'EST LA MISÈRE...

La délégation, de retour de Gondreville, décida de bloquer la direction départementale de la Poste afin de demander des comptes au « tueur » d'emploi : le directeur.

Les chômeurs expulsés de l'antenne de la Bourse se joignirent à la délégation ; mais, le directeur, abrité derrière les doubles portes d'un sas d'entrée, refusa de se montrer et de s'expliquer. Ce n'est, sans doute, que partie remise.

La situation de ces deux entreprises visitées illustrent bien la situation actuelle : destruction des emplois stables dans les secteurs traditionnels, remplacés par des emplois précaires corvéables, privés de l'exercice du droit syndical. Le mouvement des chômeurs a permis d'établir une première action commune entre salariés stables, précaires et privés d'emploi. L'adversaire commun, c'est le patron (Etat patron ou de droit privé).

Il reste à concrétiser, à renforcer cette rencontre active dans un syndicalisme de solidarité et d'action directe. Ce syndicalisme doit allier l'intervention d'entreprise à celle de ceux privés d'emploi ou occupant un simili emploi. Ce type de syndicalisme s'épanouissait au début du siècle dans les Bourses du Travail. Et il n'en existe pas à Nancy ! Cette absence d'un lieu où, collectivement, sont définies les stratégies tactiques et les solidarités réelles pour améliorer le sort des salariés actifs ou non, pèse sur l'état du syndicalisme à Nancy et sa région. Le « tourisme » effectué par la CNT révèle un désert syndical. Un syndicalisme global réactif passera par des organisations intervenant au moins autant sur le plan horizontal que sur le plan vertical. C'est ce qu'essaye de développer la CNT et le mouvement des chômeurs l'a permis d'une manière encore embryonnaire.

C'EST LA VOIE, SALARIÉS, CHÔMEURS, PRÉCAIRES ; TOUS ENSEMBLE FORÇONS-LA.

Divers

- Pour soutenir le collectif unitaire contre le chômage et la précarité écrivez-lui au 2, rue du Dr Schmitt à Nancy.
- Mégret (beuh !!) s'aventure à Nancy le 6 mars. Soyez prêts !!
- Venue prochaine de Jacques Lesage de la Haye pour une conférence sur l'enfermement.

Adresse nationale

33, rue des Vignoles
75020 Paris
INTERNET :
<http://www.altern.com/cnt>
E.MAIL
cnt@altern.org